

Le 6 février 2024 à 9h00,  
Le bureau syndical du SITOMAP s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale,  
sous la Présidence de Monsieur Erick BOUTEILLE.

**Etaients présents** : Madame Marian Watts, Messieurs Erick Bouteille (pouvoir d'Anthony Brosse), Christophe Chamoreau, Jean-Pierre Dubois (pouvoir de Pierre Laroche), Didier Monceau, Luc Nauleau, Jean-François Ronceray, Pierre Rousseau, membres du Bureau.

**Absents excusés** : Messieurs Anthony Brosse (pouvoir donné à Erick Bouteille), Jean-Paul Lanson (excusé et démissionnaire), Pierre Laroche (pouvoir donné à Jean-Pierre Dubois), Madame Nathalie Tremintin, trésorière principale.

**Absent** : Monsieur Thierry Barjonet.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Didier Monceau.

**Date de la convocation** : 29 janvier 2024

## Cotisation centrale d'achats APPROLYS

Vu l'appel de cotisation annuelle de 2024 de la centrale d'achats APPROLYS d'un montant forfaitaire de 100€,

Vu la proposition du Président,

Considérant la nécessité de délibérer pour régler ladite cotisation,

**Le bureau syndical,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

-D'approuver la proposition du Président,

-D'imputer la dépense au compte de fonctionnement 65568.

Fait et délibéré en séance le 6 février 2024,

Enregistré sous le N°24/03

Pour copie certifiée conforme

Le secrétaire de séance,  
Didier Monceau

Le Président,  
Erick BOUTEILLE

